

LE POINT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

RENCONTRE ENTRE LA FEO, MAUDE BARLOW ET LE CONSEIL DES CANADIENS

La semaine dernière, des représentantes et des représentants de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) ont rencontré Maude Barlow et quatre membres du Conseil des Canadiens (Conseil) pour discuter de l'investissement du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) dans les réseaux d'égout et d'aqueduc au Chili. L'objectif du Conseil était clairement d'obtenir de la FEO qu'elle s'engage à mettre de la pression sur le RREO pour qu'il retire son investissement. La FEO n'a pas voulu fournir un tel engagement.

Le RREO a investi dans les réseaux d'égout et d'aqueduc chiliens en 2007. Il a acheté des entreprises qui avaient été privatisées au début des années 1990. Ces systèmes sont soumis à un encadrement très rigoureux de la part du gouvernement. Les représentantes et les représentants de la FEO ont demandé au Conseil d'où venait son intérêt soudain pour cet investissement. Nous lui avons demandé s'il avait des problèmes particuliers à porter à notre attention et l'avons assuré qu'en cas de difficultés, nous les réglerions avec le RREO. Nous n'avons pas obtenu de détails à ces questions. Le Conseil nous a répondu que, dans l'ensemble, les taxes d'eau avaient augmenté au fil des années, et que des employées et des employés syndiqués avaient perdu des avantages. Il nous a en outre répondu que nous recevions une lettre du syndicat à ce sujet, et nous nous sommes engagés à étudier la situation une fois la lettre en mains. Nous avons réitéré notre demande de renseignements supplémentaires au Conseil, mais n'avons toujours rien reçu.

Lors de cette rencontre, la FEO a fourni au Conseil des statistiques positives sur l'approvisionnement en eau au Chili : taux d'accès très élevés, tarifs subventionnés pour les gens à faible revenu, faible taux de maladies hydriques et baisse de 2 % du taux de mortalité infantile au cours des dix dernières années. Le Conseil n'a pas réfuté ces faits. Un rapport des Nations Unies sur l'eau cite d'ailleurs le Chili comme modèle pour d'autres pays d'Amérique latine en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable et l'accès à l'eau potable.

Les gestionnaires et promoteurs de régimes de retraite ont des responsabilités fiduciaires. De plus, le gouvernement, les partenaires du milieu de l'enseignement et les gestionnaires du RREO veillent à protéger le revenu de retraite des enseignantes et enseignants actifs et retraités et de l'Ontario. Même si le fait que les réseaux d'égout et d'aqueduc appartiennent à des intérêts privés ne fasse pas l'affaire de tous les enseignants et enseignantes, ni même de toute la direction de la FEO, il reste qu'un gouvernement démocratiquement élu au Chili a pris cette décision avant l'investissement du RREO. Le RREO assure la FEO qu'à l'instar de tous ses investissements, celui-ci s'est fait avec diligence et qu'il fait l'objet d'un suivi constant. Cet investissement a été retenu parce qu'il répondait aux critères d'investissement du Régime et à ses objectifs financiers généraux.

Il est possible que le Conseil des Canadiens communique avec des enseignantes et des enseignants en leur demandant de mettre de la pression sur le RREO pour qu'il retire son investissement au Chili, par l'entremise des filiales ou de la FEO. Nous suggérons aux membres de communiquer d'abord avec la FEO pour obtenir de plus amples renseignements.